RÉFUGIÉS

De la « jungle » de Calais à Ferrette

Le préfet du Haut-Rhin, Laurent Touvet, a visité hier matin le centre d'accueil de demandeurs d'asile ouvert en février dernier dans l'ancienne caserne de gendarmerie Moreigne, dans le Jura alsacien. Douze migrants en provenance de Calais y sont installés depuis la semaine dernière et le démantèlement de la « jungle ». Avec l'espoir d'entamer une nouvelle vie...

Vivian Millet

« Vous avez fait de gros efforts pour venir jusqu'en France, ça a sûrement été difficile. Eh bien maintenant, il faut mettre votre énergie pour votre intégration dans la communauté française... » C'est le message délivré hier par le préfet du Haut-Rhin, Laurent Touvet, aux occupants du centre d'accueil de demandeurs d'asile de Ferrette.

Ouvert en février 2016 dans une ancienne caserne de gendarmerie de cette petite commune du Jura alsacien, le site géré par l'opérateur national Adoma accueille actuellement 57 personnes, hommes, femmes et enfants, originaires d'Afghanistan, du Soudan, de République démocratique du Congo (RDC), du Bangladesh ou d'Irak. Depuis son ouverture, 35 personnes se sont déjà vu accorder le statut de réfugiés par l'Ofpra, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Et le « turnover » est appelé à se poursuivre.

La langue, « c'est la condition de tout »

En début de semaine dernière, le centre d'accueil sundgauvien avait vu s'installer de nouveaux migrants en provenance directe de Calais, alors que venait tout juste de démarrer le fameux démantèlement de la « jungle ». Sur les vingt personnes attendues, seules douze sont finalement arrivées. Rappelons que trois autres centres accueillent les « ex-Calais » dans le Haut-Rhin, à Mulhouse, Ottmarsheim et Sainte-Marie-aux-Mines.



Le préfet a pu rencontrer plusieurs demandeurs d'asile hébergés dans le centre d'accueil du Jura alsacien, à l'image de Johnny et sa famille, venus de République démocratique du Congo (RDC).

Photo L'Alsace/Vivian Millet

« C'est la fierté de la France que d'être un pays d'accueil », a insisté hier Laurent Touvet, qui a pu longuement visiter le site de Ferrette, rencontrer les professionnels d'Adoma mais surtout discuter avec plusieurs demandeurs d'asile.

Accompagné du maire de la commune, François Cohendet, de la souspréfète d'Altkirch, Marie-Claude Lambert, et du directeur d'établissement nord-est d'Adoma, Gilles Furno, le préfet du Haut-Rhin a commencé par saluer « toutes les personnes et tous les bénévoles qui manifestent concrètement la tradition d'accueil de la France ». Outre les travailleurs sociaux d'Adoma, la

commune peut en effet compter sur des dizaines d'intervenants bénévoles, qui assurent « un accompagnement de tous les jours ». Une association baptisée Voisins d'ailleurs a même vu le jour tout récemment.

« Heureusement, ici on vit en paix »

Principale mission des bénévoles : aider les réfugiés à franchir une ultime barrière, celle de la langue. « C'est la condition de tout », souligne le préfet, qui bénéficiait hier des services d'un interprète pour s'adresser à ceux pour qui l'apprentissage du français ne fait encore que

commencer. « C'est grâce à la langue française que vous pourrez être bien intégrés ici, chercher un emploi, vous expliquer chez le médecin, simplement vivre en France, aller dans les commerces et comprendre ce qu'il se passe autour de vous... »

« Est-ce que vous êtes heureux ici ? Vous avez un toit, vous avez chaud. À Calais, j'imagine que c'était difficile », questionne le préfet. « La situation était très difficile, il y avait beaucoup de problèmes. On était obligés de rester en groupe pour se protéger... », témoigne Mohammed, un Soudanais qui a vécu dans la « jungle » pendant trois mois, « à quatre personnes dans une tente »,

avant de monter dans un bus en direction de Ferrette. « Heureusement, ici on vit en paix. » Et Mohammed se verrait bien rester « toute la vie à Ferrette », loin des conditions déplorables que lui et ses compagnons d'infortune ont connu à Calais.

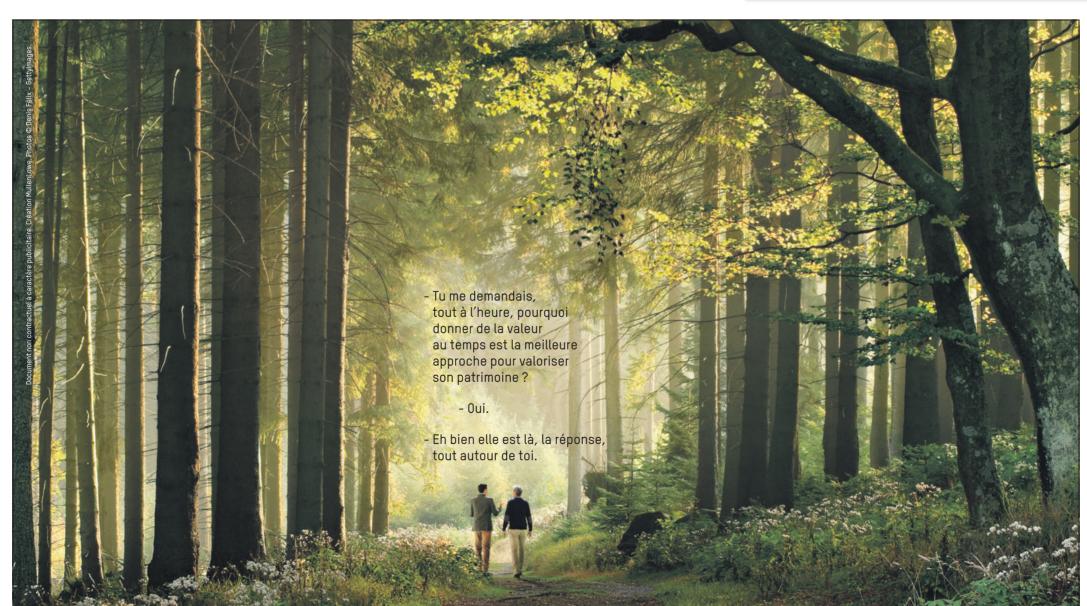
« Un enrichissement réciproque »

« Il est sûr que la France ne peut pas accueillir toutes les personnes déplacées du monde entier. Mais la commune de Ferrette a pris une part importante dans le département, conclut le préfet. Même si en France il y a des personnes qui sont pauvres, qui vivent avec difficulté, la France est globalement un pays riche. Ca permet aussi à des Français qui ont souvent envie de se plaindre de s'apercevoir qu'il y a plus malheureux qu'eux... »

Hier matin, le préfet a salué le travail réalisé depuis plus de huit mois à Ferrette, insistant au passage sur « le rôle moteur » joué par le maire de la commune dans ce dossier, « bel exemple de fraternité ». L'élu sundgauvien a d'ailleurs profité de l'occasion pour adresser un message d'ouverture à certains de ces collègues maires, « très craintifs » à l'idée de voir arriver des demandeurs d'asile: « N'ayez pas peur, allez-y, on peut le faire et ça vaut la peine d'être fait », a lancé François Cohendet, qui voit dans chacune de ces rencontres « un enrichissement réciproque ».

« Ils ont peur de retourner en Italie »

« Dublin » : le mot est revenu à plusieurs reprises lors des échanges entre le préfet du Haut-Rhin et des demandeurs d'asile soudanais arrivés la semaine dernière de la « jungle » de Calais. En clair, il a été question du règlement européen dit « Dublin II », qui prévoit le renvoi d'un requérant d'asile vers le premier pays où celui-ci a déposé sa demande. Beaucoup de migrants qui s'étaient retrouvés dans les bidonvilles de Calais étaient en effet passés par l'Italie, où ils s'étaient vu enregistrer leurs empreintes. Résultat : c'est à l'Italie qu'il reviendrait d'examiner leur demande d'asile. De nombreux migrants redoutent ainsi d'y être renvoyés. « *Ils* ont peur de retourner en Italie », a lancé hier le docteur Mohamed Bachar Dayan, l'interprète français-arabe qui intervient régulièrement auprès des demandeurs d'asile de Ferrette. « Ils expliquent qu'en Italie, ils ont été forcés, qu'ils ne voulaient pas qu'on leur prenne leurs empreintes. Ils disent aussi qu'ils ont été maltraités là-bas, qu'ils ont été frappés à plusieurs reprises... » Hier, plusieurs Soudanais venus de Calais via l'Italie ont donc demandé solennellement au préfet de bénéficier d'une « dérogation » pour être accueillis en France « à titre exceptionnel ». « J'entends cette demande, je ne peux pas dire oui ou non pour l'instant ; je sais que vous êtes nombreux dans ce cas à être rentrés par l'Italie et à prévoir de rester en France », leur a répondu Laurent Touvet.



Prendre le temps de se connaître, d'échanger, d'écouter, c'est essentiel pour installer une relation de confiance avec ses clients. C'est ce que font quotidiennement les 600 agents et mandataires du Conservateur. Qu'il s'agisse de placements financiers, d'assurance-vie, d'épargne retraite, de prévoyance ou de Tontine ; le temps et la fidélité ont toujours été les meilleurs garants de notre efficacité. Et cela depuis plus de 170 ans...

Pour en savoir davantage, prenez rdv au 01 53 65 20 20 - conservateur.fr



Les Associations Mutuelles Le Conservateur. Société à forme tontinière. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les Assurances Mutuelles Le Conservateur. Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances.

Conservateur Finance. Société de financement et entreprise d'investissement, S.A. au capital de 15 000 000 €. R.C.S. Paris B 344 842 596

Siège social: 59 rue de la Faisanderie - 75116 Paris Adresse postale: CS 41685 - 75773 Paris Cedex 16.